



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires**

# Portraits du Cher

## Économie

# **PARTIE 1. LES CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ET DES ÉTABLISSEMENTS**

## **(ÉCONOMIE MARCHANDE ET NON MARCHANDE)**

*Ne pas confondre l'entreprise qui est l'unité juridique, avec l'établissement, qui est l'unité de production – INSEE*

« L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché [...] » L'entreprise est localisée à l'adresse de son établissement siège. Une entreprise peut posséder des établissements secondaires.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique, etc.

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. La population des établissements est relativement stable dans le temps et est moins affectée par des mouvements de restructuration juridique et financière que celle des entreprises.

### *Remarques sur les sources*

Deux types de sources INSEE nous permettent d'appréhender la démographie des entreprises et des établissements :

- CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31 décembre de chaque année ;
- le répertoire national des établissements (REE-Sirene) au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

Les données entre les deux sources diffèrent pour trois raisons principales :

- même si la date de référence ne diffère que d'un jour, le changement d'année introduit un nombre important de mouvements, principalement de créations d'entreprises ou de créations d'établissements ;
- CLAP couvre le champ complet des entreprises et des établissements (hors intérim et défense). La source REE-SIRENE porte quant à elle sur un champ plus réduit, constitué des seules activités marchandes de l'industrie, de la construction, du commerce et des services ;
- l'objectif de CLAP étant la localisation la plus précise possible des effectifs salariés, la définition des établissements et entreprises actifs retenue par CLAP est plus large que celle du répertoire des entreprises et des établissements. Par exemple, CLAP retient les syndicats de copropriété, alors qu'ils sont écartés du champ du répertoire.

Les données CLAP sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des déclarations annuelles de données sociales (DADS) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF ;
- des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture ;
- du système d'information sur les agents de l'État.

Les non-salariés (artisans, professions libérales, etc.) ne sont pas comptabilisés.

## Repères (données INSEE)

	<b>Cher</b>	<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>France Métropolitaine</b>
<b>Caractéristiques des entreprises</b>			
Nombre d'entreprises au 31/12/2020 <i>Insee, SIRENE – activités marchandes hors agriculture</i>	<b>16 745</b> soit 10,81 % des entreprises régionales	154 861	5 488 662
Taux de création d'entreprises <sup>1</sup> en 2021 <i>Insee, SIRENE – activités marchandes hors agriculture</i>	<b>16,77%</b>	17,72%	17,66%
<b>Caractéristiques des établissements</b>			
Nombre d'établissements actifs au 31/12/2020 (ensemble des activités, hors défense et employeurs particuliers) <i>Insee, CLAP</i>	<b>9 157</b> soit 11,70 % des établissements régionaux	78 258	2 204 425
<i>Part de l'agriculture, sylviculture et pêche</i>	11,3%	7,4%	4,8%
<i>Part de l'industrie</i>	8,4%	7,8%	6,5%
<i>Part de la construction</i>	9,9%	11,3%	10,9%
<i>Part du commerce, transports et services divers</i>	53,4%	58,6%	64,9%
<i>Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale</i>	16,9%	14,9%	12,9%
Taux de création d'établissements <sup>2</sup> en 2021 <i>Insee, REE (Sirène)- activités marchandes, hors agriculture</i>	<b>36,23%</b>	39,88%	48,99%
<b>Postes salariés par secteurs d'activité</b>			
Nombre de postes salariés au 31/12/2020 ( <i>Insee, CLAP, champ : ensemble des activités</i> )	<b>92 447</b>	865 231	24 490 124
<i>Part de l'agriculture, sylviculture et pêche</i>	2,7%	1,6%	1,1 %
<i>Part de l'industrie</i>	19,5%	17,0%	12,7%
<i>Part de la construction</i>	5,2%	6,4%	6,2%
<i>Part du commerce, transports et services divers</i>	37,4%	41,6%	47,3%
<i>Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale</i>	35,2%	33,4%	32,7%

1 Rapport du nombre de création d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année (INSEE).

2 Rapport du nombre de création d'établissements d'une année au stock d'établissements au 31 décembre de l'année précédente. (INSEE)

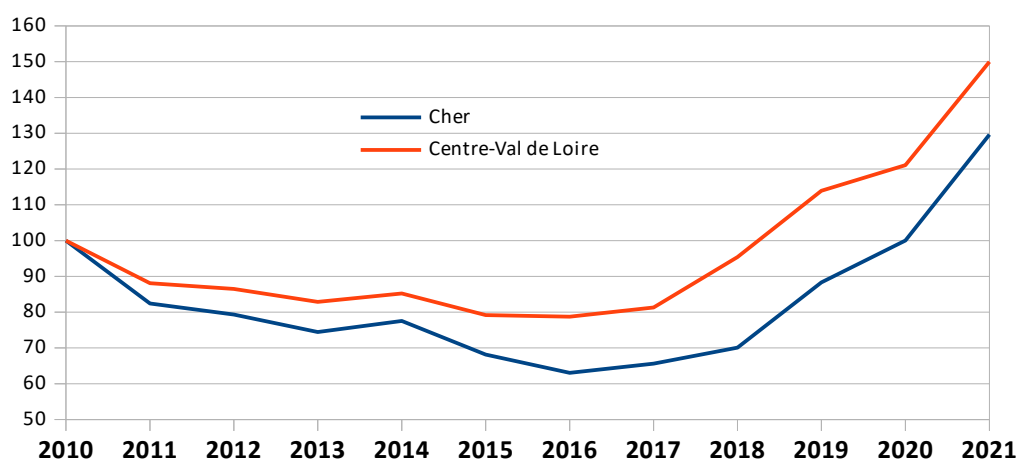
## 1 – Les caractéristiques des entreprises<sup>3</sup>

En 2021, 2 809 entreprises ont été créées dans le département, contre 1 719 en 2012. 2 229 sont des créations d'entreprises individuelles (79,35 %), un chiffre supérieur à celui de la région (75,84 %).

Le taux de création d'entreprise est de 16,77 % dans le département, un taux inférieur à celui de la région (17,72 %) et à celui de la France métropolitaine (17,66 %).

### Evolution du nombre de créations d'entreprises entre 2010 et 2021

Base 100



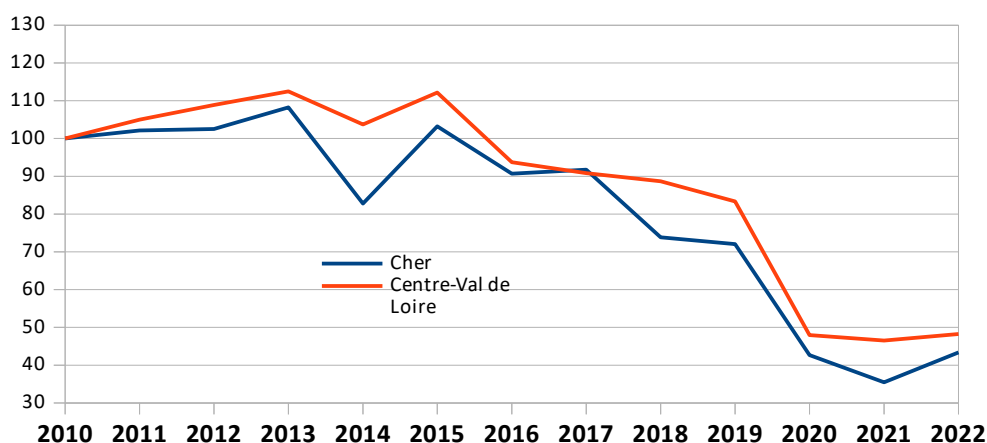
Après une forte baisse sur la période 2010-2016, le nombre d'entreprises créées est en hausse entre 2016 et 2021.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)  
Champ : activités marchandes hors agriculture

## Les défaillances d'entreprises<sup>4</sup>

### Evolution du nombre de défaillances d'entreprises entre 2010 et 2022

Base 100



En 2022, 121 entreprises ont été en situation de défaillance. Depuis 2010, entre 200 et 300 entreprises sont en situation de défaillance ou de dépôt de bilan chaque année dans le département du Cher.

Source : INSEE, REE ; Banque de France, Fiben

En raison de la situation sanitaire, l'année 2020 est atypique (gèle de l'activité économique puis mesures de soutien notamment).

<sup>3</sup> Source : INSEE, Connaissance locale de l'appareil productif – CLAP

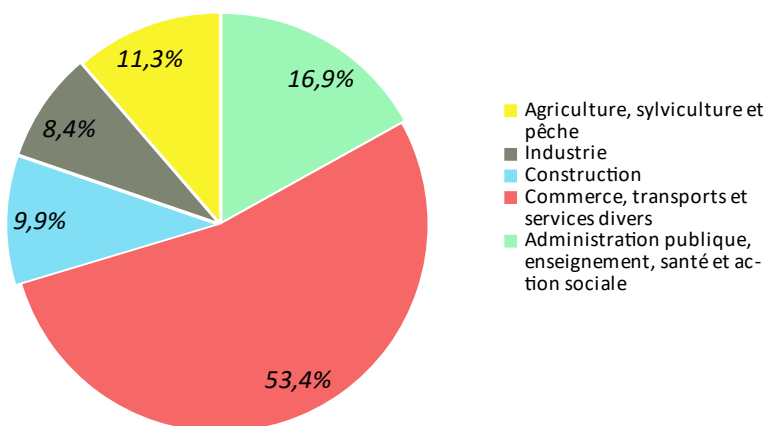
<sup>4</sup> « Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible ». Attention, toutes les défaillances ne donnent pas lieu à des cessations d'activités.

## 2 – Les caractéristiques des établissements<sup>5</sup>

Au 31/12/2020, le Cher compte 9 157 établissements actifs, majoritairement dans le secteur « commerce, transports et services divers » (53,4 % des établissements).

Les établissements des secteurs agricoles, sylvicoles et piscicoles représente 11,3 % de l'ensemble, soit beaucoup plus que la moyenne régionale (7,4 %) et nationale (4,8 %).

**Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31/12/2020**

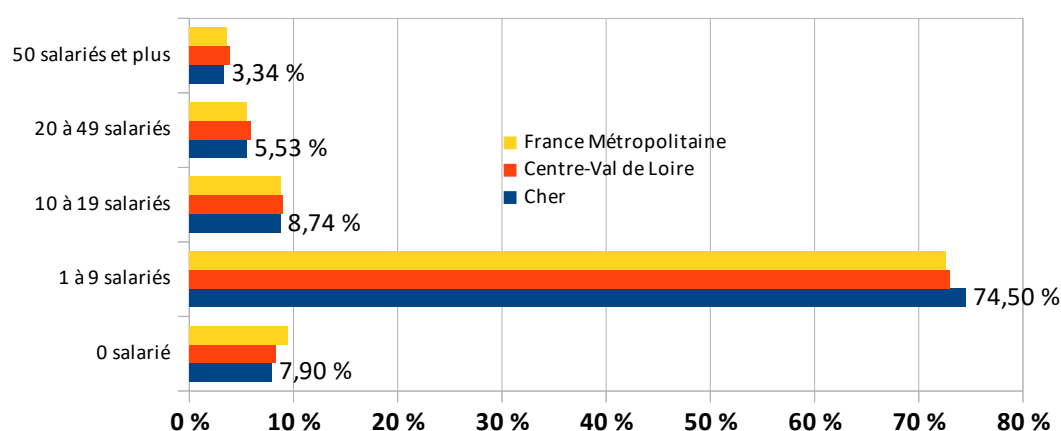


Source : Insee, CLAP - Champs : ensemble des activités

Le Cher compte 92 447 postes salariés dans les établissements dont 37,4 % concernent le secteur « commerce, transports et services divers ». Le secteur « administration publique, enseignement, santé et action sociale » qui ne représente que 16,92 % des établissements, représente 35,2 % des postes salariés.

82,39 % des établissements du Cher ont moins de 10 salariés (7,89 % n'ont pas de salariés), et seuls 3,34 % ont plus de 50 salariés. Dans tous les secteurs d'activités, les établissements ont majoritairement moins de 10 salariés, jusqu'à 71,30 % dans le secteur de « l'agriculture, sylviculture et pêche ».

**Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31/12/2020**



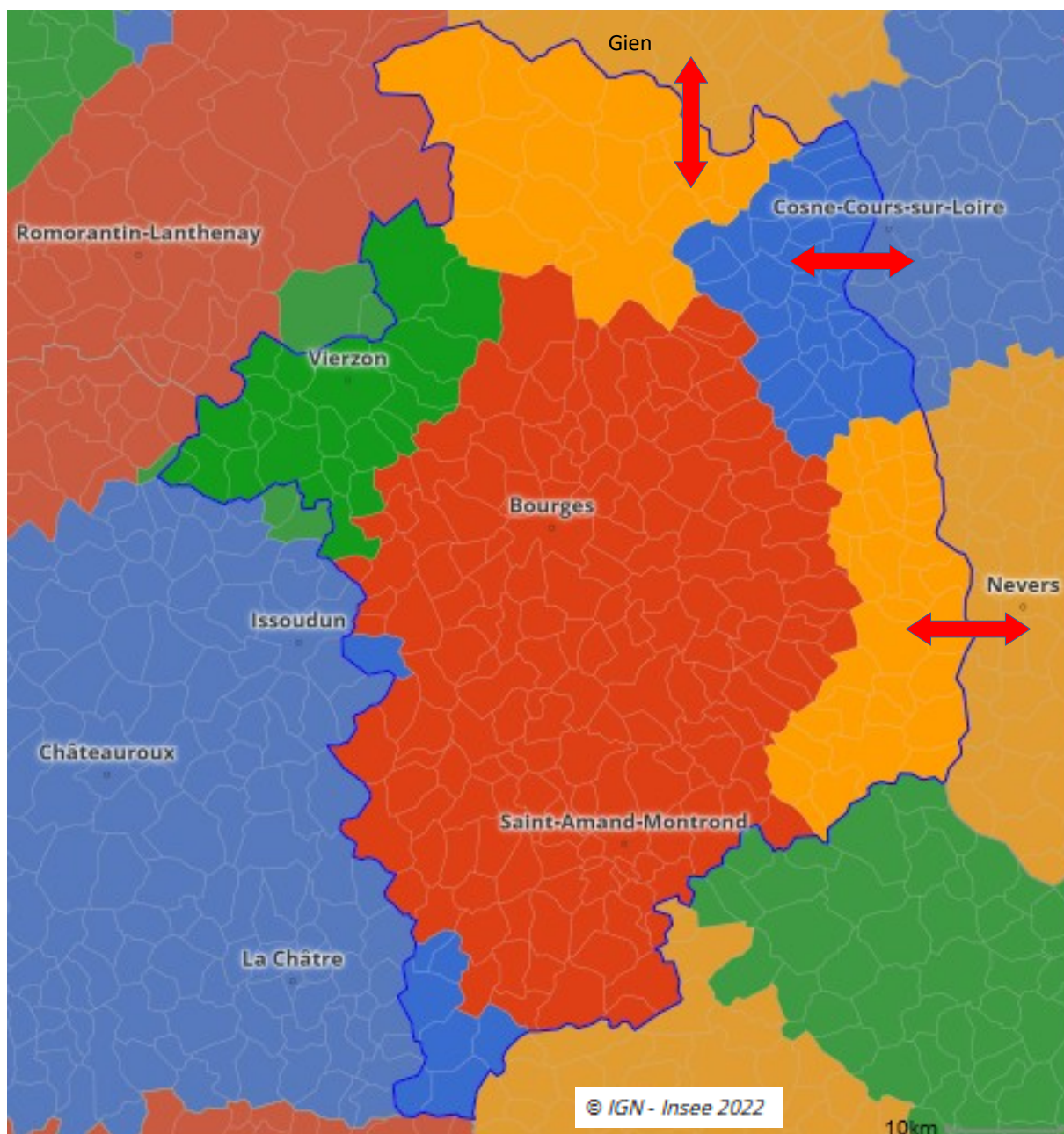
Source : Insee, CLAP-Champs : ensemble des activités

<sup>5</sup> Source : INSEE, Connaissance locale de l'appareil productif – CLAP

## PARTIE 2. LE TISSU ÉCONOMIQUE (SECTEUR MARCHAND)

### 1 – Les grands secteurs d’activité (secteur marchand)

Le département est couvert par 6 zones d’emploi,<sup>6</sup> dont deux autour de communes du département : Bourges et Vierzon. Les communes limitrophes sur les parties nord et est du département se partagent entre les zones d’emploi de Gien, de Cosne-Cours-sur-Loire et Nevers, tandis qu’à l’ouest et au sud, quelques communes font partie de la zone d’emploi de Châteauroux.



<sup>6</sup> Une zone d’emploi est un espace géographique à l’intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l’essentiel de la main d’œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacements domicile-travail des actifs observés (INSEE).



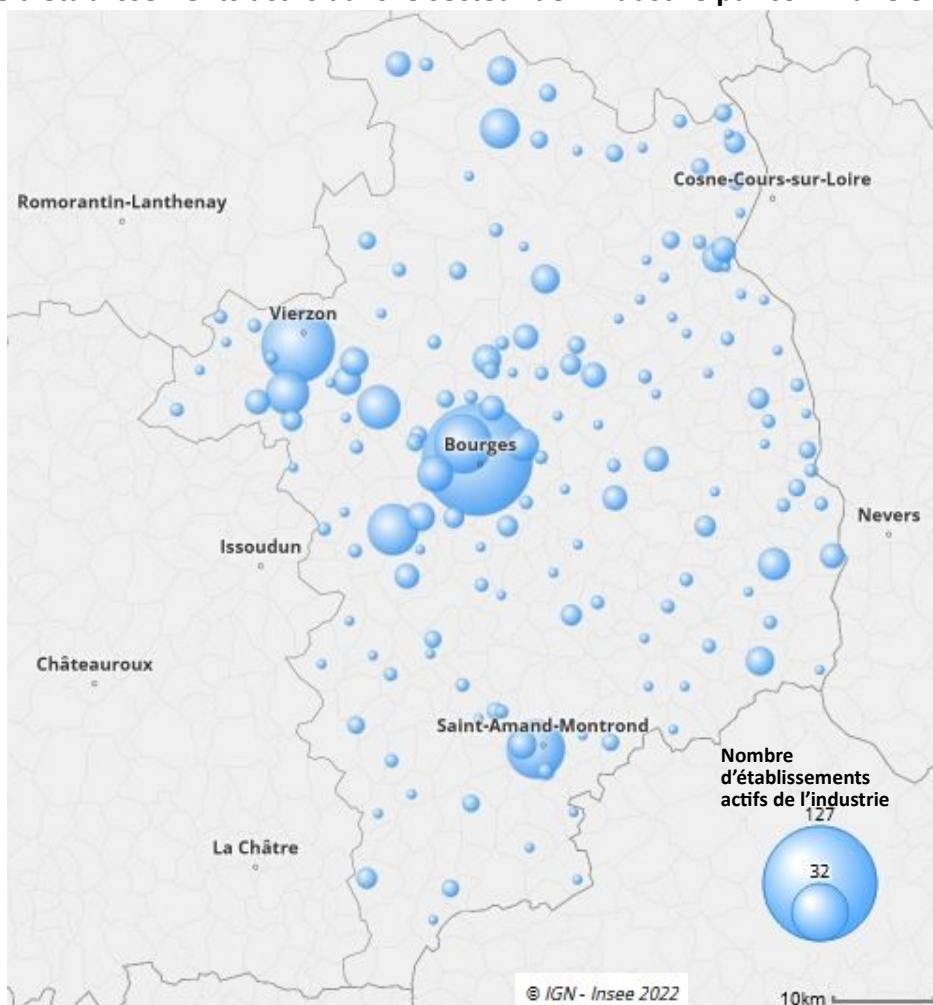
Les industries traditionnelles du Cher étaient orientées vers la métallurgie qui a décliné début XX<sup>e</sup> siècle, la porcelaine et les chaussures. Les évolutions technologiques et concurrentielles ont entraîné le déclin de certaines industries, et la restructuration d'autres secteurs, notamment vers l'industrie de la défense.

La zone d'emploi de Bourges concentre surtout des établissements relevant du secteur tertiaire (commerces, services...) et de l'administration publique. On y trouve de grandes entreprises industrielles du secteur de la construction aéronautique et spatiale ainsi que des industries alimentaires. Dans sa partie sud on retrouve les secteurs du bois, papier, carton et imprimerie, la fabrication de produits métalliques, l'habillement, le cuir et surtout les métiers d'art dans les secteurs de la bijouterie.

La zone d'emploi de Vierzon a un passé fortement industriel, mais les secteurs concernés sont devenus fragiles comme la métallurgie et l'industrie chimique. En 2020, la zone d'emploi se concentre essentiellement sur des établissements relevant du secteur tertiaire.

Le département du Cher comptait, au 31 décembre 2020, 773 établissements industriels<sup>7</sup>. 19,50 % des postes salariés de tous les établissements actifs (hors administration, action sociale, enseignement et santé) sont occupés dans l'industrie.

### Nombre d'établissements actifs dans le secteur de l'industrie par commune en 2020



Cette carte a été réalisée par l'utilisateur, à partir de données externes.

<sup>7</sup> INSEE, Clap, établissements actifs au 31/12/2020

On constate que 8,80 % des établissements industriels ont plus de 50 salariés. L'industrie représente 19,46 % de l'ensemble des postes dans le département.

## 1.1 Une industrie encore présente, notamment dans les domaines de la défense, avec des secteurs en difficultés

- **L'industrie aéronautique<sup>8</sup>, l'armement et la défense**

À la fin XIX<sup>e</sup> siècle, l'implantation d'établissements militaires à Bourges, dont les fonderies de canon et le transfert de l'école pyrotechnique de Metz, va transformer profondément l'économie de la zone. Ces installations sont liées à la position centrale de la région, donc stratégique (éloignées des côtes et donc moins vulnérables à des attaques éventuelles). La population de la ville de Bourges va fortement augmenter tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1912, le champ d'aviation d'Avord est créé, suivi par l'installation de l'usine de production d'avions Hanriot en 1928 (qui deviendra l'Aérospatiale). Aujourd'hui, la base aérienne d'Avord emploie environ 3 000 personnes civiles et militaires. À partir des années 1980, le secteur va connaître une restructuration.

- Bourges garde MBDA, spécialisé dans la conception et la fabrication de missiles. MBDA emploie 1 745 personnes en 2020 (source : *fichier des entreprises du Centre, CCI, 2021*<sup>9</sup>).
- Nexter, spécialisé dans la fabrication d'armes et de munition. Nexter Systems et Nexter Munitions emploient environ respectivement 394 et 496 personnes en 2020 (source : *fichier des entreprises du Centre, CCI, année 2021*).

Dans la région Centre-Val de Loire, ce sont plus de 334 entreprises et 24 000 salariés qui travaillent dans le **secteur de l'aéronautique**<sup>10</sup>. La plupart de ces emplois dans le Cher se situent dans les secteurs de Bourges, Vierzon et Aubigny-sur-Nère. On retrouve des grands groupes, comme Michelin, installée à Saint-Doulchard et employant 590 personnes en 2021, spécialisée dans les pneumatiques pour l'aéronautique (Radial Air X), mais aussi de nombreux établissements sous-traitants de taille plus modeste.

La **mécanique de précision et le travail des métaux** sont très présents du fait de la présence des donneurs d'ordre de l'armement et de l'aéronautique. Parmi les plus importants :

- Mécachrome à Aubigny-sur-Nère (mécanique de haute précision), employant 459 personnes (source : *fichier des entreprises du Centre, CCI, 2021*) ;
- Lisi Aérospace à Vignoux-sur-Barangeon (pièces mécaniques pour automobiles) ;
- Gattefin à Mehun-sur-Yèvre (mécanique général de précision) ;
- Avignon Ceramic à Bruère-Allichamps (noyaux céramiques).

Vient ensuite le domaine de **l'électricité et de l'électronique** avec la fabrication de capteurs, d'instruments de mesures, etc, dont l'essentiel est fabriqué dans le Cher et dans le Loir-et-Cher. On retrouve notamment l'entreprise Auxitrol à Bourges (capteurs de mesures pour applications aéronautiques et spatiales) qui emploie 421 personnes (source : *fichier des entreprises du Centre, CCI, 2021*).

---

<sup>8</sup> Les activités aéronautiques regroupent de nombreuses activités : construction d'aérostructures, fabrication de systèmes électroniques, maintenance, travail des métaux, etc.

<sup>9</sup> <https://www.fichientreprise.com/Recherche-entreprises?etape=result&salt=1634896307>

<sup>10</sup> Source : *Devup' - Centre-Val de Loire*



- **L'industrie de la céramique**

La porcelaine existe dans le Cher depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, introduite par Monsieur Klein en 1799. Avec l'arrivée du chemin de fer dans les années 1850, des manufactures de porcelaine vont voir le jour.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Vierzon comptait 14 manufactures de porcelaine. L'activité de la porcelaine a décliné peu à peu. La porcelaine de Vierzon a cessé toute activité en 2014. Aujourd'hui, il reste un établissement spécialisé dans la porcelaine à usage domestique et ornemental : Pillivuyt, créé en 1818, l'entreprise est spécialisée dans la porcelaine à usage domestique ou ornemental, et emploie 164 personnes (*source : fichier des entreprises du Centre, CCI, 2021*).

L'autre créneau de la céramique dans le département est représenté par l'entreprise Avignon Ceramic. En 1870, Porcelaine Avignon est créée par M. Dubois à Bruère-Allichamps et est déjà orientée vers la céramique technique. Depuis 1991, elle est spécialisée dans les noyaux céramiques de fonderie destinés à l'aéronautique, l'automobile, le médical. En 2007, elle devient Avignon Ceramic. Elle emploie 83 personnes (*source : fichier des entreprises du Centre, CCI, 2021*).

- **L'industrie agro-alimentaire**

En 2020, l'industrie agroalimentaire représente 11 911 emplois et 313 établissements dans la région Centre-Val de Loire. Le Cher accueille 10 % des effectifs et environ 13 % des établissements<sup>11</sup>.

Trois grands secteurs dominent l'industrie agro-alimentaire dans le département du Cher :

– **L'industrie laitière** : regroupe des activités très diverses : conditionnement du lait, fabrication de fromages, de produits frais (beurre, yaourts, etc.) Elle est caractérisée par la cohabitation de grandes entreprises comme la laiterie Triballat à Rians (803 salariés – source CCI) et des petites unités de production (Fromagerie d'Orval, laiterie de Feux, Dubois Boulay, etc.) Le département est le premier acteur de l'industrie laitière en région Centre-Val de Loire.

– **L'industrie de la viande** : la transformation et la conservation de la viande sont le fait de quelques entreprises : entreprises Puigrenier à Bourges (68 salariés – source CCI), COVI SAS à Nançay, etc. Le Cher a été impacté par la restructuration du groupe Doux, racheté par Glon Sanders.

– **L'industrie de la pâtisserie, boulangerie, des pâtes, de la biscuiterie** est très présente dans le Cher avec de nombreux établissements : les pâtes Fabres, à la Chapelle-Saint-Ursin, les pâtes François à Blancfort, la biscuiterie Mercier à Baugy, les Saveurs des Marais à Trouy, les Sablés de Nançay, etc.

Par ailleurs, **le secteur de la boisson** (hors vins) est dominé par les sirops Monin à Bourges (196 salariés – source CCI), leader national des sirops. On compte également quelques brasseries.

On peut citer aussi la Bovida (150 salariés – source CCI), installée depuis 2002 à Bourges, spécialisée dans **les fournitures d'épices, aromates et fournitures pour les professionnels de la cuisine**.

**Des huileries** sont présentes dans le département : huilerie d'Auron à Dun-sur-Auron, huilerie

<sup>11</sup> <https://www.devup-centrevaldeloire.fr/filieres/agroalimentaire>

Moulin de Pesselières à Jalognes, Valmo Huile végétale 18 à Cogny ou encore le Moulin à huile du Souchet à Subigny.

- *Les métiers d'art*<sup>12</sup>

## La bijouterie

Le secteur de la bijouterie émerge en 1888 dans le Saint-Amandois quand Charles Moricaud installe un atelier de bijouterie amenant ses meilleurs ouvriers. Ceux-ci formeront les ouvriers locaux. Un pôle est créé, attirant d'autres fabricants de bijoux. Mais la crise des années 1970 va mettre un terme à cet essor avec la flambée du cours de l'or. Les petites fabriques vont fermer. Avec la crise économique des années 1980, les grandes entreprises sont rachetées ou disparaissent.

En 2006, le pôle de l'or est créé. Il permet aux industriels de l'or de développer de nouvelles technologies et de nouveaux savoir-faire pour attaquer des marchés hauts de gammes.

*Lien vers le site de [la Cité de l'Or](#)*

## L'industrie graphique<sup>13</sup>

La proximité de Paris et des grands donneurs d'ordre a permis à la région Centre-Val de Loire de développer une importante industrie graphique, composée surtout de PME (16 employés par établissement en moyenne). L'impression et l'édition de livres est une des spécificités de la région.

Les premières industries graphiques apparaissent dans le Cher en 1832, quand Pierre Destenay créé la première entreprise qui deviendra CPI Bussière en 1924. Aujourd'hui, CPI Bussière (69 salariés en 2023 – source CCI) imprime des livres monochromes (littérature générale et livres de poches) mais aussi les grands prix littéraires (Goncourt).

En 1878, l'autre imprimerie du département, Clerc, est fondée par Fernand Daniel, à Saint-Amand-Montrond, et se spécialise dans l'édition de luxe et des livres illustrés.

Tout comme dans le reste de la région, ce secteur va connaître une baisse de l'emploi notamment à partir de 2008, avec la crise économique. Le passage au numérique va amener aussi des suppressions d'emplois. Plusieurs établissements de la région ont disparu.

L'industrie graphique est touchée par la crise, et se trouve face à la concurrence étrangère, et au développement de la dématérialisation des moyens de communication.

L'imprimerie Paragon Identification a investi un autre secteur de l'industrie graphique, celui de l'impression spécialisée dans les tickets magnétiques, les étiquettes adhésives. C'est un des principaux employeurs du secteur de la région. Installé à Argent-sur-Sauldre, cet établissement imprime chaque année environ 4 milliards de tickets pour le secteur des transports en commun, parkings, etc. et des étiquettes pour diverses industries dont l'industrie automobile, la pharmacie, etc. Elle emploie 242 salariés (source : *fichier des entreprises du Centre, CCI, 2021*).

<sup>12</sup> <https://www.devup-centrevaldeloire.fr/filieres/artisanat-art>

<sup>13</sup> <https://www.devup-centrevaldeloire.fr/filieres/industries-graphiques>

## 1.2 Les services aux entreprises<sup>14</sup> : la tertiarisation de l'économie

Le secteur des services est le principal employeur de la région Centre- Val de Loire et maintient sa position de 2<sup>ème</sup> filière créatrice d'emplois depuis 2000. Ces services se sont développés notamment grâce aux avancées technologiques : utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), mais aussi à la modernisation des moyens de production (machines numériques...).

Les services aux entreprises peuvent être découpés en trois types :

- les services opérationnels qui regroupent les ressources humaines, les sociétés de nettoyage, les services immobiliers...). Ils représentent 55 % des effectifs (*source : [www.devup-centrevaldeloire.fr](http://www.devup-centrevaldeloire.fr)*)
- le conseil – ingénierie : informatique, communication, comptabilité, etc.
- le transport et la logistique.

Parmi les services opérationnels (services qui garantissent le fonctionnement quotidien des entreprises), on trouve de grands établissements de nettoyage courant des bâtiments : ONET Services à Bourges (450 employés – source CCI), SAMSIC II à Bourges et Derichebourg Propreté, qui ont employé respectivement 250 et 354 salariés (source CCI).

Le plus grand établissement de service (marketing-communication) aux entreprises du département est le **centre d'appel (relations clients)** Printania – Bouygues Telecom à Bourges qui emploie 370 salariés (*source CCI 2021*).

Le secteur des **transports et de la logistique** est une activité dynamique en région Centre-Val de Loire, du fait de la proximité de l'Île-de-France. Le Cher possède un véritable atout du fait de son maillage autoroutier, et du coût plus modéré des loyers et des coûts de construction. Le Cher est spécialisé dans le transport des marchandises. D'importants établissements de transport routier, de fret inter-urbains ou de proximité sont installés à Bourges ou à Saint-Doulchard tels que TRANSCAT (179 employés – source CCI), Darfeuille Services (118 employés – source CCI) ou Le Seyec (79 employés – source CCI).

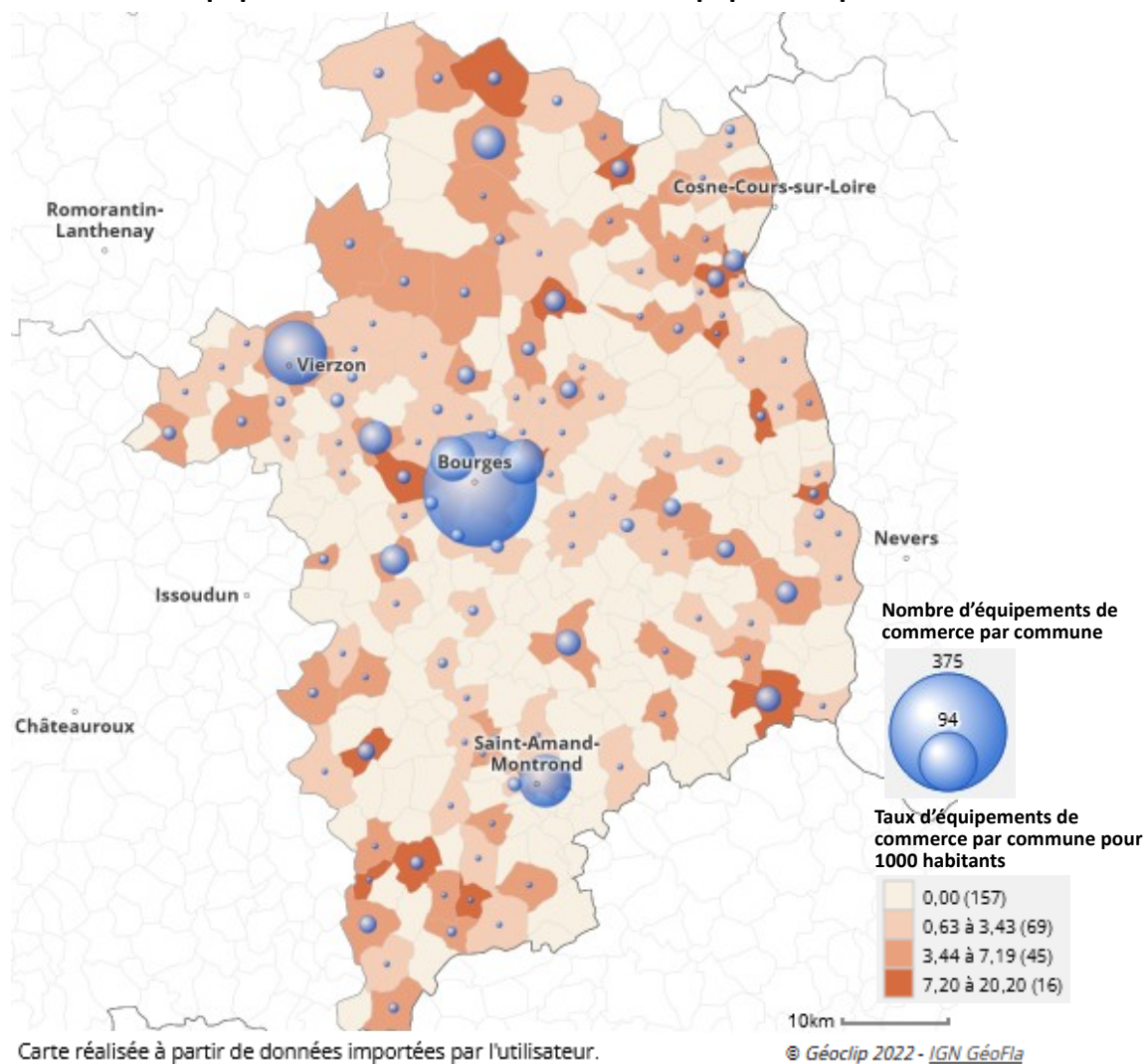
---

14 Le terme « service aux entreprises » est utilisé pour définir une gamme d'activités qui concernent, dans la plupart des cas, la fourniture de services par une entreprise à d'autres entreprises. Les services aux entreprises constituent en termes d'emplois et de chiffre d'affaires le principal contributeur au secteur des services (Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique – Direction Générale des Entreprises).

### 1.3 Le commerce<sup>15</sup>

Le Cher compte 1 223 commerces<sup>16</sup> en 2021, soit 12,23 % des commerces de la région Centre-Val-de-Loire. L'offre commerciale est concentrée sur les communes à plus forte population : Bourges, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Amand-Montrond, Vierzon et Saint-Florent-sur-Cher.

#### Nombre d'équipements de commerce et taux d'équipement par commune en 2021



Le secteur non alimentaire reste dominant, il représente 56,66 % du total.

Le Cher compte 3 centres commerciaux<sup>17</sup> :

- le Centre commercial Carrefour à Bourges ;
- Géant Casino à Saint-Doulchard ;
- Avaricum à Bourges, ouvert en 2015.

15 Pour plus d'information, voir le portrait « équipement et services », <https://www.cher.gouv.fr/Publications/Etudes-observatoires-et-cartes-du-departement-du-Cher/Portraits-du-Cher-caracteristiques-du-departement2/Equipements-et-services>

16 Selon l'Insee, BPE2020, les équipements suivants sont considérés comme étant dans le domaine du commerce : Hypermarché – Supermarché – Grande surface de bricolage – Supérette – Épicerie -Boulangerie -Boucherie charcuterie – Produits surgelés – Poissonnerie – Librairie papeterie journaux – Magasin de vêtement – Magasin d'équipements du foyer – Magasin de chaussures – Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo – Magasin de meubles – Magasin d'articles de sports et de loisirs – Magasin de revêtements murs et sols – Droguerie quincaillerie bricolage – Parfumerie – Horlogerie Bijouterie – Fleuriste- Magasin d'optique – Magasin de matériel médical et orthopédique – Station-service.

17 Un centre commercial est un ensemble d'au moins 20 magasins et services totalisant une surface commerciale utile (dite surface GLA) minimale de 5 000 m<sup>2</sup>, conçu, réalisé et géré comme une entité (Conseil national des centres commerciaux).

Un seul parc d'activité commerciale<sup>18</sup> existe à Vierzon : l'Orée de Sologne.

À côté, des grandes zones commerciales se sont développées en périphérie des villes :

- la zone d'activité de Saint-Germain-du-Puy qui regroupe plus de 150 entreprises
- la zone commerciale de Saint-Doulchard.

## 2 – Recherche et développement

La recherche et le développement sont nés des besoins des entreprises de la région et du département. Elles jouent un rôle dans l'attractivité des territoires. Elles permettent une diversification des activités notamment en lien avec les hautes technologies. La recherche au service des entreprises dans le Cher est bien structurée autour de différents pôles spécialisés. Elle est le fait de la recherche privée et publique.

### 2.1 Pôles technologiques, pôles de recherche

Différents **centres de recherche et de développement** valorisent les excellences technologiques des industries du département, notamment celles de l'industrie de la défense et des industries de ses sous-traitants.

Centre de recherche et développement	Domaines	Liens vers les sites dédiés
Le pôle capteurs et automatismes (Bourges)	Capteurs et automatisme. Il a été mis en place par l'État et les collectivités territoriales au service des entreprises de la région. Son objectif est « de maintenir et d'accroître le potentiel industriel dans cette thématique par le développement d'une filière intégrée de recherche et de transfert de technologie ». Aujourd'hui, plus de 62 projets ont été réalisés dont 43 par des étudiants en thèse. Il a notamment mené des travaux pour le développement de la télémédecine.	<a href="https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/recherche/partenariat-et-valorisation/pole-capteurs">https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/recherche/partenariat-et-valorisation/pole-capteurs</a>
Le pôle national des risques industriels (PNRI) (Bourges)	Aéronautique, défense, automobile... Il a été créé en 1988 par décision de l'État et il est piloté par l'INSA Val de Loire. Son objectif est de « Réunir les compétences, moyens de partenaires académiques et industriels, en maîtrise des risques, afin d'apporter des solutions aux problématiques des entreprises et des territoires ».	<a href="https://www.insa-centrevaldeloire.fr/sites/default/files/brochures/plaquette-pnri.pdf">https://www.insa-centrevaldeloire.fr/sites/default/files/brochures/plaquette-pnri.pdf</a>
Pôle « mécanique et matériaux » (Bourges)	Animé par le CETIM-Centre-Val de Loire (centre technique des industries mécaniques). Il travaille sur les moteurs à haute performance et met à disposition des	<a href="https://www.cetim-certec.com/">https://www.cetim-certec.com/</a>

<sup>18</sup> Un parc d'activité commerciale est un ensemble commercial à ciel ouvert réalisé, géré comme une entité. Il comprend au moins 5 unités locatives et sa surface est supérieure à 3 000 m<sup>2</sup> SHON (surface construite) (Conseil national des centres commerciaux).

	entreprises des laboratoires de conception et prototypage.	
L'ICERMA (Vierzon) – Innovation en céramique et matériaux avancés.	Étude des matériaux en céramique et émail. Modélisation, prototypes et essais expérimentaux.	<a href="https://www.societe.com/societe/icerma-384559217.html">https://www.societe.com/societe/icerma-384559217.html</a>

Le transfert de technologie a pour but de diffuser des connaissances scientifiques et techniques de la recherche au secteur de l'industrie. Dans le département, plusieurs **structures de transfert de technologie** existent :

- Le centre d'étude et de prévention des risques technologiques (Cederit),
- Le centre de radioastronomie de Nançay (capteurs),
- Le Service de l'Innovation, du Transfert de Technologie et de l'action régionale (SITTAR),
- Le CETIM-Centre Val de Loire (centre technique des industries mécaniques) dans les domaines de la mécanique et des matériaux,
- Le centre national de recherche technologique de propulsion du futur,
- La plateforme technologique PROTO-CENTRE à Vierzon.

Il existe d'autres **laboratoires de recherche** dans le département. Ils sont rattachés à l'université d'Orléans, et composés d'enseignants et de chercheurs.

- Le Groupe de Recherche sur l'Énergie des Milieux Ionisés (GREMI),
- le Laboratoire d'Informatique Fondamentale (LIFO : Computer Science Laboratory of Orléans),
- le Laboratoire de Mathématiques–Analyse, Probabilités, Modélisation–Orléans (MAPMO),
- le laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes, Mécanique, Énergétique (PRISME),
- le pôle régional soudage sur le site de Lahitolle à Bourges.

À noter aussi la présence

- du centre technique des oléagineux (CETIOM)<sup>19</sup> au Subdray : centre technique interprofessionnel des oléagineux et du chanvre,
- du service interprofessionnel de conseil agronomique, de vinification et d'analyse du Centre (SICAVAC) à Sancerre, laboratoire œnologique,
- le centre de recherches biologiques (CERB) à Baugy,
- l'institut national de la recherche agronomique et environnementale (INRAE-Val de Loire) : unité expérimentale à Bourges, spécialisée dans la recherche en génétique animale.

## 2.2 Les pôles d'excellence rurale<sup>20</sup> (PER)

Les pôles d'excellence rurale sont des projets de développement sur les territoires ruraux.

**Le pôle d'excellence rurale des métiers d'art** : porté par la communauté de communes du Cœur de France (Saint-Amand-Montrond). Son objectif est de valoriser, développer et mieux organiser le savoir faire local dans les domaines de l'artisanat d'art en matière de joaillerie, céramique, maroquinerie, tonnellerie, ferronnerie d'art, taille de pierre, haute couture, ébénisterie et imprimerie. Le projet porte sur l'acquisition d'équipements et l'aménagement de bâtiments.

<sup>19</sup> <https://www.terresinovia.fr/>

<sup>20</sup> Un pôle d'excellence rurale est un projet favorisant le développement des territoires ruraux qui reçoivent à ce titre un financement partiel de la part de l'État. Ce sont des projets de développement économique sur les territoires ruraux, qui sont fondés sur les partenariats entre les collectivités locales et les entreprises privées. Voir : <http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/>



**Le pôle d'excellence rurale « pôle en génie alimentaire »** à Henrichemont, porté par la communauté de communes des Hautes Terres en Haut Berry. Ce PER a pour but de mettre en place une plate-forme d'innovation dans le secteur agro-alimentaire, permettant aux partenaires du secteur de faire émerger des projets innovants. À côté, un hôtel d'entreprise accueillerait des entreprises existantes ou à venir.

**Le pôle d'excellence rurale du syndicat mixte de développement du pays Berry-Saint-Amandois** a pour but de renforcer les outils des filières d'élevage du Sud du Cher pour dynamiser les productions agricoles.

**Le pôle d'excellence rurale « un élan pour un tourisme en bleu et vert »**, porté par la communauté de communes Sauldre et Sologne, s'inscrit dans une volonté de développer le tourisme sur le territoire à travers l'aménagement de sentes le long du canal de Sauldre et également avec le soutien de nombreux projets d'initiatives privées.

### 2.3 Six pôles de compétitivité<sup>21</sup>

Les pôles de compétitivité ont été mis en place par une nouvelle politique industrielle nationale lancée en 2004, la politique des pôles de compétitivité visait à renforcer la compétitivité et les emplois dans les secteurs à forts potentiels. Ces pôles rassemblent des entreprises, des laboratoires de recherches et des centres de formation, engagés tous ensemble dans une démarche de partenariat autour de projets innovants.

Les entreprises du Cher travaillent en lien avec plusieurs pôles, dont 6 principaux :

Pôles de compétitivité	Domaines	Liens vers les sites dédiés
Pôle Via Meca	Conception, production et intégration de systèmes mécaniques intelligents	<a href="#">Pôle de compétitivité Via Meca</a>
Élastopole	Caoutchouc industriel et pneumatique	<a href="#">Pôle de compétitivité Elastopole</a>
Pôle européen de la céramique	Céramique	<a href="#">Pôle européen de la céramique</a>
S2E2 (Smart Electricity Cluster)	Pôle de compétitivité de l'énergie électrique, nouvelles sources d'énergie, gestion et maîtrise de la consommation énergétique dans les bâtiments, etc.	<a href="#">Site S2E2</a>
Pôle Eau et milieux DREAM	Pôle de compétitivité du secteur de l'eau et de l'environnement	<a href="#">Site Pôle Eau et Milieu DREAM</a>
Cosmetic Valley	Pôle de compétitivité de la filière parfumerie cosmétique	<a href="#">Pôle de compétitivité Cosmetic Valley</a>

<sup>21</sup> <https://competitivite.gouv.fr/les-55-poles-255.html>

### 3 – Les zones d'accueil pour les entreprises (hors zones commerciales)

#### 3.1 Les parcs d'activités

Les parcs d'activités accueillant des services, industries et bureaux se sont développés dans les communes à proximité, bien souvent, des axes de communications. Les plus importants se situent dans les trois communes principales du Cher et leur banlieue.

**Dans l'agglomération de Bourges**, ils sont situés à proximité des grands axes routiers ou dans les zones franches urbaines<sup>22</sup>. Le sud-ouest de Bourges est attractif du fait de la présence du seul échangeur autoroutier de l'agglomération.

La première grande zone industrielle à voir le jour à Bourges dans les années 80 est le PIPACT (Parc Industriel de Production et d'Activités Commerciales et Tertiaires).

Le parc d'activités des abords de l'échangeur autoroutier, l'un des principaux parcs d'activités de l'agglomération de Bourges, est composé de plusieurs parcs d'activités :

- Parc de l'Aéroport
- Parc Beaulieu-Est
- Parc Beaulieu-Ouest
- Parc de Varennes
- Parc de la Voie romaine,
- Échangeur 2,
- Échangeur îlot,
- Parc du Moutet

Les autres parcs de l'agglomération se situent en zone franche urbaine :

- Pôle de la Chancellerie,
- le Parc Prospective - Montboulain,
- le Parc Comitec (communications, informatique et technique nouvelles) qui compte environ 75 entreprises,
- le Parc Esprit (ancienne zone de Port Sec) accueille des entreprises dans le domaine des nouvelles technologies et des activités tertiaires.

La zone d'activité concertée de Lahitolle s'est créée sur le site des anciens établissements militaires. C'est une zone orientée vers l'enseignement, la recherche et l'innovation. Elle accueille plusieurs entreprises innovantes.

D'autres zones d'activités sont installées dans les communes périphériques comme le parc de Bois de Givray à Trouy, le Porche à Plaimpied-Givaudins et les Parcs César, Orchidées et Les Chaumes à la Chapelle-Saint-Ursin, la zone d'activité des Brosses à Saint-Florent-sur-Cher, et la zone d'activité des Alouettes à Avord dont l'agrandissement est en projet.

---

22 « Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères suivants :

- taux de chômage ;
- proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme ;
- proportion de jeunes ;
- potentiel fiscal par habitant.

Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans » (INSEE).

**Saint-Amand-Montrond** compte 4 zones d'activités dont la zone d'activité Pelletier-Doisy (23ha), qui rassemble des activités du bâtiment, artisanale et l'automobile et la zone d'activité Georges Pompidou. Les zones d'activités de l'Henriette (17ha) et Charles de Gaulle (29ha) sont principalement à vocation commerciale. A Orval, on trouve la zone d'activité des Socques.

Deux zones sont en cours d'équipement à Saint-Amand-Montrond : la zone d'activité de la cité de l'Or (15ha) orientée vers les métiers de l'artisanat d'art, et la zone d'activité des Carmes (21ha) (activités artisanales, industrielles et de services).

La réalisation de deux autres zones est programmée à long terme : les zones d'activités du Breuil (13ha) et de la Petite Prade (16ha).

**Vierzon**, où la jonction des autoroutes A71, A20, A85 en direction des grandes capitales régionales et de deux axes ferroviaires a naturellement guidé le développement d'importantes zones d'activités et de plate-formes logistiques :

- Le parc technologique de Sologne<sup>23</sup> s'étend sur 87 hectares et accueille des PME industrielles et de services, un hôtel d'entreprises, un centre d'innovation et une pépinière d'entreprise. C'est une zone labellisée très haut débit ;
- Le parc d'activité des Forges ;
- Le pôle d'échanges de l'A71 ;
- Le parc d'activités du Vieux Domaine avec le centre Berry logistique ;
- Le parc d'activités de l'Aujonnière ;
- L'Espace Sologne.

### 3.2 Les pépinières d'entreprises<sup>24</sup> et hôtels d'entreprises

**L'hôtel d'entreprise et Ateliers du Technopôle Lahitolle**, construit en 2015 à Bourges, ce bâtiment à haute performance thermique et écologique accueille principalement des entreprises du tertiaire et a pour but de favoriser l'innovation.

Le parc technologique de Sologne à Vierzon dispose aussi d'une pépinière d'entreprises (**Pépinière d'entreprises Antoine de Saint-Exupéry**) et de l'hôtel d'entreprises Célestin Gérard.

### 3.3 Les couveuses d'entreprises<sup>25</sup>

SOLen ANGELS<sup>26</sup> est une couveuse d'entreprise installée à Bourges. Elle a été créée pour aider les femmes chefs d'entreprises, dirigeantes ou cadres. Elles se confrontent à la réalité du marché dans un cadre légal – aussi bien juridique que social et fiscal – sous le numéro SIRET de la couveuse. Elle dispose d'un pôle d'accueil à Vierzon et à Orval depuis janvier 2018.

23 <https://www.parc-technologique-sologne.fr/>

24 Une pépinière d'entreprises est une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement du porteur de projet et de la jeune entreprise. Elle permet ainsi de favoriser la réussite des nouvelles entreprises en réduisant les obstacles liés au démarrage de l'activité (ACPE – Agence pour la création d'entreprises).

25 Une couveuse d'activité est un dispositif d'appui à la création d'entreprise, issu de la Loi sur l'Initiative Économique de 2003 (art. 20 et 21), qui met en œuvre un cadre juridique (le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise – CAPE) pour permettre à des porteurs de projets de tester leur activité économique sur une période limitée dans le temps (6 à 36 mois maximum). Durant cette période, les « entrepreneurs à l'essai » bénéficient de formations et d'accompagnements réguliers pour vivre et apprendre leur métier de chef d'entreprise. Ils prospectent, communiquent, vendent leurs produits et services, et facturent leurs clients par l'intermédiaire de la couveuse (Les couveuses d'entreprises de la région Centre, Rapport d'activité économique et sociétal 2013).

26 <http://solen-france.com/>